

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

-----  
SECRETARIAT GENERAL  
DU GOUVERNEMENT  
-----

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO

Travail \* Démocratie \* Paix  
-----

DECRET N° 87/91 / Du 10/3/87

portant ~~nominations~~ de Monsieur ABIA (Paul)  
en qualité de Directeur de la Programmation  
au Secrétariat Général à l'Industrie.  
-----

LE PREMIER MINISTRE

(/u la constitution du 8 Juillet 1979 ;

(/u la loi n° 76/84 du 7 Décembre 1984 portant ratification de l'Ordonnance n° 019/84 du 23 Août 1984 portant modification de certaines dispositions de la Constitution

(/u le décret n° 86/881 du 18 Juillet 1986 portant attributions et organisation du Ministère de l'Industrie et de la Pêche ;

(/u le décret n° 82/595 du 18 Juin 1982 fixant les indemnités de fonction allouées à certaines responsables administratifs ;

(/u le décret n° 84/856 du 8 Août 1984 portant nomination du Premier Ministre ;

(/u le décret n° 86/1172 du 10<sup>10</sup> Décembre 1986 portant nomination des Membres du Gouvernement ;

(/u le décret n° 86/1173 du 10 Décembre 1986 portant organisation des intérim des Membres du Gouvernement ;

(Le Conseil de Cabinet entendu :

)  
D E C R E T E :

Article 1er.-- Monsieur ABIA Paul, Administrateur des SAF, est nommé Directeur de la Programmation au Secrétariat Général à l'Industrie.

Article 2.-- L'intéressé percevra les indemnités de fonction prévues par le décret n° 82/595 susvisé.

Article 3.-- Sont abrogées, toutes dispositions antérieures contraires au présent décret.

.../...

Article 4. - Le présent décret qui prend effet à compter de la date de prise de service de l'intéressé, sera enregistré, publié au Journal Officiel et communiqué partout où besoin sera./-

Fait à Brazzaville, le 18 MARS 1967

Par le Premier Ministre,

Le Ministre des Finances et  
du Budget,



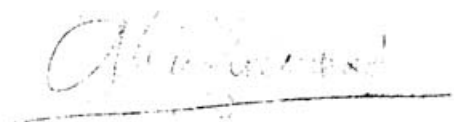
Ange Edouard POUNGUI.



Itihi Ossétoumba LEKOUNDZOU.

Le Ministre de l'Industrie de  
la Pêche et de l'Artisanat,

Le Ministre du Travail, de la Sécurité  
Sociale et de la Justice,  
Garde des Sceaux,



Commandant Dieudonné KIMBEMBE.



Ambroise NOUMAZALAY.

